

AMICALE DES MÉDAILLÉS MILITAIRES DE GAP ET DE LA RÉGION



Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : **Mr DANY Guy Le Florian bat. A,**

26 Avenue Jean Jaurès 05000 GAP

☎ : 04.92.53.37.61 📠 : 06.15.18.75.31.

✉ : amimedamiligap05000@orange.fr

---- 00ooo00 ---

COMPTE RENDU de la réunion du Conseil d'Administration du 24 juin 2021

Le Conseil d'Administration de l'Amicale des Médailleurs Militaires de GAP et de la Région s'est réuni le 24 juin 2021 à 9 heures 30 à la Maison du Poilu, 6 square Aristide Briand à GAP 05000.

La feuille de présence est élargée par les membres présents.

Assistent à la réunion les membres du Conseil d'Administration Guy DANY, Jean BRIAM, Jean-Pierre BIGLIA, René LIRHANTZ, Dominique DUBOIS, Daniel DERAMBURE, Gilbert ROLLAND, Marie Annie DANY et Aimée BONNARDEL.

Joël MICHEL et Robert ZANATTA sont excusés. Madame Josiane GAMBA est absente pour raison de santé.

Messieurs Jean SERVAT président honoraire et d'office membre du Conseil d'Administration avec voix consultative est présent et Jean-Paul MARCOS, vérificateur aux comptes, est invité à participer à cette réunion, il est présent.

Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement, la majorité des membres étant présents.

Le président DANY souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Le président de séance désigne Jean-Pierre BIGLIA comme secrétaire de séance.

Tout d'abord, nous observons une minute de silence en mémoire des adhérents décédés depuis 2020, Mrs BONVOISIN Jean-Michel, MEVHOLON Henri, DEFOSSE Henri et Mme PAUCHON Huguette et en ce début d'année Mmes ROBIN Christine, NICOLETTI Yvette, CAPP Jeanne et Mr SEPTEPE Georges. Nous aurons une pensée pour nos militaires et forces de sécurité décédés en service.

La crise sanitaire ne nous a pas épargné. En 2020 nous n'avons pas pu organiser notre Assemblée Générale et aucune manifestation n'a pu avoir lieu, il en est de même en ce début d'année 2021. Nous espérons que nous en avons terminé avec ces confinements.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- 1 - Mandat des Administrateurs arrivant à échéance en 2020 et 2021.
- 2 - Bilan des cotisations et des adhérents 2020 et 2021.
- 3 - Bilan financier 2020 et 2021 – Subventions 2020 et 2021.
- 4 - Bilan des activités 2020 et 2021.
- 5 - Perspectives pour la fin de l'année 2021.
- 6 - Assemblée Générale et Conseil d'Administration 2021
- 7 - Actions sociales envers les veuves de Médailleurs Militaires et veuves bienfaitrices
- 8 - Aménagement de la stèle des Médailleurs Militaires.
- 9 – Questions diverses

1 – MANDATS DES ADMINISTRATEURS :

L'Assemblée Générale 2021 devra procéder à l'élection des Administrateurs Jean BRIAM, Jean-Pierre BIGLIA, Robert ZANATTA et Gilbert ROLLAND. En raison de l'absence d'Assemblée Générale en 2020, leur mandat a été prolongé et prendra fin dans deux ans donc en 2023.

En 2021 les Administrateurs suivants arrivent à échéance de leur mandat, René LIRHANTZ, Joël MICHEL, Dominique DUBOIS et Josiane GAMBA, ils devront informer le président de leur volontariat avant l'Assemblée Générale. Une demande de volontariat sera effectuée avant cette réunion.

Approbation du Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents

2 – BILAN DES COTISATION :

Le nombre d'adhérents est supérieur à l'année 2019 avec 112 adhésions. Nous avons 7 nouvelles adhésions en 2020 et 10 adhésions en 2021. Dans le même temps nous avons eu 17 partants (8 décès, 7 démissions et 2 rayés). Nous avons à ce jour 73 Médailleurs dont 8 n'ont pas réglé la cotisation 2021 et 2 en 2020. Nous avons enregistré 4 démissions et avons 14 nouvelles adhésions en 2021 dont 6 militaires du 4° R.C.

Nous avons eu 4 départs, (3 décès et une démission).

En ce qui concerne les veuves de Médailleurs, 14 sont adhérentes dont 6 n'ont pas réglé leur cotisation en 2021 et 4 départs (3 décès et 1 démission).

Les donateurs aux nombres de 22 dont 19 à jour de cotisation. Mmes TAIX et GOSSELIN ont été rayées de la liste des adhérents en raison du comportement et de l'absence d'adresse exacte. Nous avons eu 2 nouvelles adhésions et 3 départs (2 décès et 1 démission).

Le président remercie tous les nouveaux adhérents.

En ce qui concerne les Médailleurs qui n'ont pas cotisé, un courrier leur sera adressé. Mr JANIN qui a quitté les Hautes Alpes, il est proposé de le rayer de la liste des adhérents.

Le Conseil d'Administration coopte les 17 nouveaux membres.

Approbation du Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents

3 – BILAN FINANCIER 2020 et 2021 : présenté par le trésorier

Le bilan de l'année 2020 a un solde positif par rapport au 31 décembre 2019.

Les principales dépenses concernent le fonctionnement (timbres, enveloppes, papier, cartouches imprimante, achat d'un disque dur pour la sauvegarde, un bouquet pour les 100 ans de Mme CAPP et la galette des rois de 2020

Les principales recettes sont les cotisations, les subventions du Conseil Départemental et de la Mairie de GAP.

Le bilan est à la disposition de chacun des membres du Conseil d'Administration.

Le bilan jusqu'au 15 juin 2021 présente un solde positif de 1533,84 euros. Très peu de dépenses et en recette, les cotisations et les subventions.

Mme BONNARDEL prendra contact avec la Mairie de TALLARD pour les 100 ans de Mr DASTREVIGNE. Il n'y a eu aucun cadeau pour Mr SEPTEPE à cause de son état mental très dégradé.

Il faut prévoir l'aménagement de la stèle pour plus de visibilité en 2021

Le jour de la réunion, le bilan financier présente un solde de 10408,30 euros.

Le Conseil d'Administration donne pouvoir au président et au trésorier pour rechercher une banque qui nous proposera des tarifs préférentiels pour la gestion des comptes car actuellement à la Poste, ils sont trop élevés.

Approbation du Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents

4 – BILAN DES ACTIVITÉS 2020 et 2021: Présenté par le secrétaire

Cérémonies et réunions :

L'Amicale a participé aux cérémonies patriotiques de GAP qui ont été programmées par la Préfecture ou par la Mairie. Le président a répondu à l'invitation du Maire ou de Mme la Préfète pour son départ et l'arrivée de la nouvelle Préfète Mme CLAVEL.

De nombreuses cérémonies ont été annulées ou très restreintes en raison du coronavirus. Seule manifestation festive en 2020 la galette des rois, 72 participants soit 18 de plus qu'en 2019.

Bien triste bilan que celui de l'année 2020.

Pour 2021, l'Amicale a été représentée aux cérémonies patriotiques par le drapeau seul ou avec le président ou un représentant. Nous avons reçu plusieurs invitations de la Gendarmerie (Ste Geneviève et journée d'hommage pour les gendarmes décédés en service) ainsi que du 4° R.C pour la prise de commandement du nouveau Chef de Corps et la passation de commandement de l'ECL du Capitaine ROY que le président tient à remercier pour son implication dans l'adhésion de Médailleurs militaires du 4 ° R.C à notre Association.

5 – PERSPECTIVES POUR LA FIN D'ANNÉE :

Il est envisagé d'organiser le repas champêtre le mercredi 1^{er} septembre 2021 à la base nautique de la Gendarmerie.

Notre vice président assurera comme les années précédentes le repas, avec l'aide du secrétaire, et nous préparera un CHILI CONE CARNE GASTRONOMIQUE.

Le repas, au prix de 12 euros pour les adhérents et leur leur conjoint et 15 euros pour les non adhérents, comprenant l'apéritif, le plat principal, le fromage, le dessert, vin compris, se terminera par un café bien chaud.

Rencontrant des difficultés pour avoir la vaisselle du cercle mixte, nous demandons à chaque personne de venir avec sa vaisselle personnelle (couverts, assiette et verre). Pour ceux qui le désirent vous aurez la possibilité de laver la vaisselle sur place avant votre départ. Du liquide vaisselle et des éponges seront mis à votre disposition.

En ce qui concerne le thé dansant, la décision a été prise de le programmer en 2022 car la pandémie est encore présente et les restrictions trop importantes.

Approbation du Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents

6 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 :

Toutes les prévisions dépendront de la crise sanitaire et des mesures prises pour enrayer cette pandémie.

L'Assemblée Générale pourrait se faire au mois de septembre, le 25 ou le 26 avec repas au cercle mixte.

Approbation du Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents

Une réunion du Conseil d'Administration sera programmée le même jour, puis une autre en novembre pour fixer les manifestations et les projet en 2022. J'espère avoir des propositions de votre part.

Approbation du Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents

7 – ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES VEUVES :

En 2020 notre action sociale en faveur des veuves a été annulé en raison des risques sanitaires, nous reportons cette action en fin d'année.

Approbation du Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents

8 – AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES MÉDAILLÉS MILITAIRES :

L'aménagement de la stèle a été effectué par les services techniques de la ville de Gap sur les directives de Mr CHARLOT et grâce à l'intervention de Mme ASSO et de Mr MOUGIN. Concernant la plaque de la Médaille Militaire, j'attends l'accord de la Mairie et j'ai déjà contacté les établissements AUBIN Funéraires pour la fabrication de cette plaque. J'espère que cet embellissement sera effectué avant notre Assemblée Générale.

9 – QUESTION DIVERSES :

L'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Médailleurs Militaires se déroulera à OUISTRÉHAM et sera organisée par le président ROUPSARD, les 15 et 16 octobre 2021. Elle avait déjà été programmée en 2020 et annulée, puis de nouveau programmée en mai 2021 et repoussée en raison du confinement.

Proposition de la cotisation pour l'année 2022 qui sera voté lors de l'Assemblée Générale de 2021. Maintien du montant de la cotisation à 15 euros

Approbation du Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents

Le président remercie les membres du Conseil d'Administration présents

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 00.

Le Président
Guy DANY

